

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 649

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine public

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 649 2 septembre 1982
Dix-neuvième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 52 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
François Brutsch
Marcel Burri
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
Jeanlouis Cornuz
Helena Mach

649

Un pouvoir non négligeable

Même si les indices des prix du second semestre sont plus favorables que ceux du premier, la moyenne annuelle suisse restera assez élevée en comparaison européenne. Nous ne ferons pas mieux ou moins bien que quelques concurrents sérieux, Allemagne fédérale, Etats-Unis, voire Angleterre.

Le second semestre d'autre part confirmera certainement la bonne tenue du franc suisse, si le renversement de la politique de Reagan se confirme. Les exportations suisses en seront renchéries d'autant. Enfin, dernier facteur défavorable, la crise mondiale ne touche plus seulement l'industrie horlogère, mais aussi la mécanique, y compris les plus

grandes entreprises. Voyez Sulzer! Et le tassemement dans le bâtiment est perceptible.

Dès lors, la pleine compensation du renchérissement sera, en 1982, une bataille exceptionnellement difficile.

L'offensive devait se développer dès la rentrée (voir plus loin). Le secteur privé, invoquant ses difficultés, cherchera un appui du côté du secteur public. Une compensation, non intégrale, du renchérissement par la Confédération serait, pour le patronat, le précédent exemplaire. Mais les partis vont entrer en période électorale; ils hésiteront donc à assumer cette responsabilité sans un accord préalable des syndicats et des associations du personnel.

La détermination pour une défense intégrale du pouvoir d'achat doit donc être affirmée et affichée d'emblée. Car la rentrée a commencé. Le pouvoir d'achat ne fait pas partie du domaine négociable.

OFFENSIVE

Jamais le bon moment!

Fin août-début septembre: la Société pour le développement de l'économie suisse (Sdes), porte-parole des milieux patronaux, ne perd pas un instant pour lancer l'offensive au chapitre «compensation du renchérissement». Ballon d'essai pour des arguments qu'on verra sans doute développés et répétés par tous les canaux disponibles ces prochaines semaines. Faisant le bilan de la situation conjoncturelle et évaluant les chances d'une issue favorable, la Sdes peut ainsi écrire: «Une des conditions pour que les efforts d'économies et de rationalisation deviennent progressivement payants est que les syndicats s'abstiennent de formuler des revendications excessives lors des prochaines négociations salariales. A cet égard, il semble malheureusement qu'on ne soit pas encore tout

à fait conscient des nécessités de l'heure, du moins dans les centrales syndicales. Celles-ci, en effet, ne se contentent pas d'exiger la pleine compensation du renchérissement (en référence à un indice national des prix dont on sait qu'il affiche une progression supérieure à la réalité), elles ont également annoncé, en vue du renouvellement d'un certain nombre de conventions collectives de travail, notamment dans l'industrie des métaux et des machines, de nouvelles revendications qui auront encore bien plus d'incidences sur les rendements et les coûts des entreprises. Ces revendications risquent de détériorer la position encore favorable de la Suisse par rapport à l'étranger (...).»

Tout y est: le doute jeté sur la valeur de l'indice des prix (on pouvait admettre en effet qu'il était surévalué de 1 à 1,5%); mais du fait patronal notamment, la pression est en train de monter et l'accord

SUITE ET FIN AU VERSO